



Problème de voisinage à cause de chats

Par **jcmottin**, le **23/04/2011** à **16:41**

Bonjour,

j'habites dans un immeuble ayant un espace vert. un voisin nourrit des chats errants qui depuis ont élus domicile aussi sur mo espace vert. Ma compagne est allergique aux chats et n'oses plus sortir et les chats causent des dégats. Lorsque je me plaint chez le voisin ses seules réponses sont sans équivoques du style, ces chats étaiet là avant nous ou je n'ais qu'à chercher un autre logement. Mon proprio ne veut pas s'en mêler.

qu'ais je comme recours.

merci d'avance

Par **mimi493**, le **23/04/2011** à **19:32**

Vos recours

- 1) que votre compagne aille voir un allergologue pour tenter une désensibilisation
- 2) alerter la mairie (il est normalement interdit de nourrir les animaux errants)
- 3) mettre en demeure le bailleur du voisin, par LRAR, de mettre fin aux troubles du voisinage engendré par son locataire, en vertu de l'Article 6-1 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989

Par **jcmottin**, le **24/04/2011** à **10:12**

merci beaucoup pour ces conseils. Mais au cas ou le proprio n'intervient pas car c'est tout à fait son style d'ignorer les demandes de ces locataires.

Par **mimi493**, le **24/04/2011** à **12:54**

Si le bailleur n'intervient pas et que vous avez les éléments pour prouver le trouble anormal de voisinage, vous pourrez l'assigner en même temps que le locataire.